



MAÎTRE D'OUVRAGE : Maire de la Ville de Kribi

AUTORITÉ CONTRACTANTE : Maire de la Ville de Kribi

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI
COMMISSION CENTRALE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS DE SERVICE ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN
PROCÉDURE D'URGENCE N°001/2023/AOIOPU/CUK/CAB/SIGAMP
DU 23./OCT./2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES
ORDURES MÉNAGÈRES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES
RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIÈRES ET MARCHÉS, LE
CURAGE DE CANIVEAUX ET LE DÉSHERBAGE D'EMPRISES
COMMUNALES, LE CRIBLAGE DES PLAGES, LA CONSTRUCTION DE
REFUGES ET ABRIS-BACS, L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU
CENTRE DE TRAITEMENT DE DÉCHETS DE LA VILLE DE KRIBI,
DÉPARTEMENT DE L'Océan, RÉGION DU SUD**

DÉLAI D'EXÉCUTION : 05 (cinq) ans

(01 Janvier 2024- 31 Décembre 2028)

FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT DU CAMEROUN

BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI,
EXERCICES 2024 À 2028,

IMPUTATIONS : 61 410, 61 420 et 61 440

ET EN SUBSTITUTION PROGRESSIVE PAR LE PRODUIT DU
DROIT D'ACCISES SPÉCIAL DESTINÉ AU FINANCEMENT DE
L'ENLÈVEMENT ET DU TRAITEMENT DES ORDURES À
TRAVERS LE MINDDEVEL-FEICOM

MONTANT PRÉVISIONNEL : 7 153 790 805 FCFA TTC

(Sept milliards cent cinquante-trois millions sept cent quatre-
CFA) vingt dix mille huit cent cinq francs

TABLE DES MATIÈRES

Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AAOIO)

 1.1 Version française

 1.2 Version anglaise

Pièce N°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Pièce N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Pièce N°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

Pièce N°5 : Cahier de Charges (CC)

Pièce N°6 : Cadre du bordereau des prix unitaires

Pièce N°7 : Cadre du détail quantitatif et estimatif

Pièce N°8 : Cadre du sous-détail des prix

Pièce N°9 : Modèle du Marché

Pièce N°10 : Modèles de documents à utiliser par les Soumissionnaires

- a. Déclaration d'intention de soumissionner
- b. Modèle de soumission
- c. Modèle de caution de soumission
- d. Modèle de cautionnement définitif
- e. Modèle de caution d'avance de démarrage
- f. Modèle de caution de retenue de garantie
- g. Cadre d'accord de groupement
- h. Modèle de Pouvoirs (en cas de Groupement d'entreprises)
- i. Modèle d'attestation de solvabilité financière
- j. Attestation de visite des lieux
- k. Cadre du planning
- l. Références du candidat
- m. Observations ou suggestions éventuelles sur le Cahier de Charges et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'Ouvrage
- n. Composition de l'équipe proposée, par spécialité, ainsi que les tâches qui leur sont confiées et leur calendrier
- o. Modèle de Curriculum vitae du personnel clé
- p. Calendrier du personnel spécialisé

Pièce N° 11 : Études préalables

Pièce N°12 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics

PIÈCE N°1

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
OUVERT (AAOIO) EN PROCÉDURE
D'URGENCE**



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI
COMMISSION CENTRALE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS DE SERVICES ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°~~001~~/2023/AAOIOPU/CEK/CAB/SIGAMP DU
~~21/07/2023~~ POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES
MÉNAGÈRES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES
PUBLIQUES, GARES ROUTIÈRES ET MARCHÉS, LE CURAGE DE
CANIVEAUX ET LE DÉSHERBAGE D'EMPRISES COMMUNALES, LE
CRIBLAGE DES PLAGES, LA CONSTRUCTION DE REFUGES ET ABRIS-
BACS, L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE
TRAITEMENT DE DÉCHETS DE LA VILLE DE KRIBI, DÉPARTEMENT
DE L'Océan, RÉGION DU SUD**

FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI, DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, EXERCICES 2024 À 2028 ; ET EN SUBSTITUTION PROGRESSIVE PAR LE PRODUIT DU DROIT D'ACCISES SPÉCIAL DESTINÉ AU FINANCEMENT DE L'ENLÈVEMENT ET DU TRAITEMENT DES ORDURES À TRAVERS LE MINDDEVEL-FICOM

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif de propreté intégrale de la Ville de Kribi, au titre des exercices 2024 à 2028, le Maire de la Ville de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de sa Communauté Urbaine de Kribi, un Appel d'Offres International Ouvert en procédure d'urgence pour la collecte, le transport des ordures ménagères, le balayage et le nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés, le curage de caniveaux et le désherbage d'emprises communales, le criblage des plages, la construction des refuges et abris-bacs, l'aménagement et l'exploitation du centre de traitement des déchets de la Ville de Kribi, Département de l'Océan, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

L'objectif principal des prestations est le ramassage des ordures ménagères et des déchets solides urbains dans la Ville de Kribi pour la propreté intégrale de la ville.

Les prestations consistent en :

- Balayage et nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés**
 - La fourniture du matériel de balayage et de collecte ;
 - Le balayage des rues, places publiques, gares routières et marchés de la ville ;

- Le ramassage du contenu des corbeilles à papier ;
- Le transport et la mise en décharge de l'ensemble des déchets collectés ;
- L'achat et la distribution des poubelles plastiques, bacs métalliques et corbeilles de ville ;
- Le balayage des emplacements libérés par les commerçants et le décapage des aires revêtues après arrosage ;
- L'encadrement de ces activités.

- **Criblage des plages**

- Le nettoyage manuel des plages ;
- Le piquage des papiers et le ramassage des produits divers ;
- Le vidage des corbeilles à papier et poubelles disposées sur les plages et le conditionnement des déchets issus de cette activité.

- **Collecte, transport et déversement des déchets jusqu'au lieu de traitement (Mpangou)**

Pour le *ramassage* et le *transport* des ordures ménagères jusqu'au lieu de traitement en décharge, deux types de collecte seront mis en place :

- La collecte au « porte-à-porte » qui comprend la prise en charge des déchets domestiques directement auprès des ménages, l'enlèvement ou la vidange des bacs mobiles de stockage des ordures ménagères ;
- La collecte à « point fixe » qui comprend l'enlèvement ou la vidange des bacs mobiles de stockage des ordures ménagères répartis dans la Ville.

- **Curage des rigoles et nettoyage d'une bande supplémentaire de 5 mètres (emprise communale)**

- Le désensablement, l'enlèvement des détritus et encombrants le long des caniveaux de toutes les rues désignées ;
- Le désherbage ou le nettoyage d'une bande communale de 5m au-delà de la chaussée.

- **Construction des refuges et abri-bacs dans la ville**

- L'aménagement de refuges bétonnés (réceptacles) pour bacs métalliques de 6 m³ ;
- La construction des abris-bacs pour bacs plastiques sur les axes principaux et places de la ville.

- **Installation de la base de l'entreprise**

- L'amené et repli du matériel et des installations de la base logistique, l'élaboration d'un plan d'actions ;
- L'aménagement des aires de stockage et d'entretien du matériel ;
- L'alimentation en eau et en électricité ;
- L'évacuation des eaux usées par fosses septiques ;
- Et toutes autres suggestions.

- **Distribution des poubelles, Communication et sensibilisation auprès des populations**

- La fourniture de poubelles plastiques à roulettes avec couvercle, d'une capacite de 120 litres et de couleur précise pour le conditionnement des déchets dans les ménages ;

- L'organisation de campagnes de communication dans les médias locaux, les affiches, les banderoles ou tout autre moyen ;
 - L'organisation des campagnes de sensibilisation dans les marchés, les chefferies, les comités d'hygiène ;
 - La distribution de matériel de travail aux populations dans le cadre du fonctionnement des comités d'hygiène et salubrité ;
 - Et toutes suggestions de marquage des poubelles.
- **Aménagement du centre de traitement de déchets de Mpangou**
- L'élaboration du plan d'exploitation du site de la décharge ;
 - L'aménagement des casiers et alvéoles devant accueillir les ordures ménagères ;
 - L'aménagement des voies d'accès et quais de déversement ;
 - La construction d'une plateforme de valorisation par compostage ;
 - La construction des bassins de traitement des eaux de lixiviation ;
 - La réhabilitation du bâtiment technique de pesée ;
 - La pose d'un groupe électrogène ;
 - La construction d'un nouveau pont bascule ;
 - La mise en place d'une ceinture végétale autour de la décharge ;
 - La construction d'une barrière en matériaux provisoires ;
 - L'installation de panneaux de sécurité (plaques de chantier, électrification des quais et autres zones de déchargement des déchets) ;
 - Et toute autre suggestion.
- **Traitement des ordures ménagères dans le centre de traitement de déchets de Mpangou**
- Les activités menées pendant des campagnes bimestrielles comprenant :
- La mobilisation effective des engins pour la campagne ;
 - La poussée des déchets déversés sur le bimestre ;
 - Le traitement phytosanitaire du site et du voisinage.
- Les déchets admis en décharge sont :
- Les ordures ménagères brutes ;
 - Les résidus provenant du nettoyage urbain ;
 - Les déchets industriels banals ;
 - Les déchets verts ;
 - Les déchets d'assainissement issus du curage de caniveaux et des drains.
- **Et toute autre action susceptible de contribuer la propreté de la Ville.**

3. Délais d'exécution

Le délai global d'exécution du présent marché est de cinq (05) ans, soit du 01^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028.

4. Allotissement

Les prestations ainsi définies ne sont pas constituées en lots.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

5 998 986 000 FCFA HT pour 5 ans (2024 à 2028) répartis comme suit :

Année	Quantités (tonnes)	Montant HT (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)
2024	42 212,700	1 474 464 458	1 758 298 866
2025	44 118,000	1 182 328 460	1 409 926 689
2026	46 121,400	1 089 315 958	1 299 009 280
2027	48 223,800	1 118 686 486	1 334 033 635
2028	50 393,871	1 134 190 638	1 352 522 335
TOTAL	231 069,771	5 998 986 000	7 153 790 805

6. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit Camerounais ou étranger, exerçant autant que possible dans le secteur de la gestion des ordures ménagères.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Kribi, par le budget de l'État du Cameroun au titre des Exercices 2024 à 2028, et en substitution progressive par le produit du droit d'accises spécial destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures à travers le MINDEVEL-FEICOM.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par les compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la Pièce N°12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres d'un montant : **143 075 816 (Cent quarante-trois millions soixantequinze mille huit cent seize) Francs CFA.**

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Kribi, Tél : 222 462 324, BP 45 Kribi, Cameroun, dès publication du présent avis par voie de publication au Journal des Marchés Publics (JDM) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Kribi, sis à l'Hôtel de Ville, Quartier Massaka, Tél : 222 462 324, 694 14 84 79 ; e-mail : cabinetdumaire.villedekribi@gmail.com ; dès publication du présent avis par voie de publication au Journal des Marchés Publics (JDM) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable d'**un million (1 000 000) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale :

N°	INTITULÉ DU PROJET	MONTANT
1	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/2023/AAOIOPU/CUK/CAB/SIGAMP DU 23 OCT 2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIÈRES ET MARCHÉS, LE CURAGE DE CANIVEAUX ET LE DÉSHERBAGE D'EMPRISES COMMUNALES, LE CRIBLAGE DES PLAGES, LA CONSTRUCTION DE REFUGES ET ABRIS-BACS, L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DE DÉCHETS DE LA VILLE DE KRIBI, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD	1 000 000 F CFA

11. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Kribi Tél : 222 462 324 / 694 148 479 au plus tard le30 NOV..... 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/2023/AAOIOPU/CUK/CAB/SIGAMP DU 23 OCT 2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MÉNAGÈRES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIÈRES ET MARCHÉS, LE CURAGE DE CANIVEAUX ET LE DÉSHERBAGE D'EMPRISES COMMUNALES, LE CRIBLAGE DES PLAGES, LA CONSTRUCTION DE REFUGES ET ABRIS-BACS, L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DE DÉCHETS DE LA VILLE DE KRIBI, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Prendre en compte l'habilitation de certaines compagnies d'assurance pour la délivrance des cautions : Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives une caution émise par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives et techniques et financières par la Commission Interne de Passation des Marchés de La Communauté Urbaine de Kribi procèdera le ~~30 NOV 2023~~ à 15h dans la salle des actes de la Communauté Urbaine de Kribi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14- Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
2. Dossier administratif incomplet au terme de 48 heures après l'ouverture des plis;
3. Fausse déclaration, usage de faux et falsification des documents ;
4. Moins de 80% du matériel requis ;
5. Moins de 80% du personnel technique requis ;
6. Non acceptation des conditions du marché ;
7. Note technique inférieure à 5 critères validés.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications Administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur les points suivants :

- A. Présentation (03 sous-critères)
- B. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (03 sous-critères)
- C. Méthodologie proposée (04 sous-critères)
- D. Qualification et compétences (04 sous-critères)
- E. Chiffre d'affaires et Solvabilité financière (03 sous-critères)
- F. Matériels (10 sous-critères)
- G. acceptation des conditions du marché (01 sous critère)

Seuls les soumissionnaires ayant validé au moins 5 critères seront admis à l'analyse de l'offre financière.

NB : l'évaluation des sous -critères est binaire.

16. Attribution

En cas de sélection qualité coût Le Maître d’Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l’offre a été reconnue conforme pour l’essentiel au Dossier d’Appel d’Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l’offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés. Toutefois en cas d’équivalence des offres les dispositions de l’article 106 du Code des Marchés publics du 20 juin 2018 et de la circulaire n°00001 du 25 avril 2022 en son article 73 sur la préférence nationale seront appliquées.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Signature du marché

A l’issue de l’examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CUK et après avis de la Commission Centrale de Passation des Marchés, le Marché des prestations sera conclu entre l’adjudicataire et l’Autorité Contractante.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Kribi Tél : 222 462 324, 694 14 84 79.

Kribi, le 23 OCT 2023

Le Maire de la Ville de Kribi
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)



Copie:

- ARMP/SUD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- MINMAP/DR (POUR INFO)
- PRESIDENT CIPM/CEK (POUR INFO)
- LARGE DIFFUSION
- AFFICILAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES
- DOSSIER

1.2 Version anglaise

**INTERNAL TENDER BOARD FOR THE KRIBI CITY COUNCIL****CENTRAL CONTROL BOARD FOR SERVICES
AND INTELLECTUAL SERVICES CONTRACTS.**

**OPEN INTERNATIONAL CALL FOR TENDER IN EMERGENCY
PROCEDURE N°. 001 /2023/AOIOPU/CUK/CAB/SIGAMP
OF. 23. OCT./2023 FOR THE COLLECTION, TRANSPORTATION OF
HOUSEHOLD WASTE, SWEEPING AND CLEANING OF STREETS,
PUBLIC PLACES, CAR STATIONS AND MARKETS, DREDGING OF
GULTERS AND THE WEEDING OF ROADSIDES, BEACH SCREENING,
CONSTRUCTION OF SHELTERS AND RECEPTACLES,
DEVELOPMENT AND OPERATION OF THE WASTE TREATMENT
CENTER OF THE CITY OF KRIBI, OCEAN DIVISION, SOUTH REGION.**

FUNDING : BUDGETS OF THE CAMEROON STATE AND THE KRIBI CITY COUNCIL,
FISCAL YEARS FROM 2024 TO 2028 ; AND IN PROGRESSIVE SUBSTITUTION BY THE
PRODUCT OF THE SPECIAL EXCISE DUTY INTENDED FOR THE FINANCING OF THE
REMOVAL AND TREATMENT OF GARBAGE THROUGHOUT THE MINDDEVEL- FEICOM

1. Purpose of the invitation to tender

As part of the completion and the keeping of public cleanliness in the City of Kribi for the 2024 - 2028 financial years, the Kribi City Mayor, Contracting Authority, launches on behalf of his City Council, an open international call for tender in emergency procedure for the collection, transportation of household waste, sweeping and cleaning of streets, public squares, car stations and markets, dredging of gulters and the weeding of roadsides, beach screening, construction of shelters and receptacles, development and operation of the waste treatment center of the City of Kribi, Ocean Division, South Region.

2. Nature of the services

The main purpose of the services shall be the collection of household waste and urban solid waste in the City of Kribi for the integral cleanliness of the town.

The works consist in:

- **Sweeping and cleaning of streets, public squares, car stations and markets**

- The supply of sweeping and garbage collection equipment;
- The cleaning streets, public squares, bus stations and markets of the town via the actual sweeping of complete side tracks;
- The transportation and disposal of all waste collected;
- Transportation and landfilling of collected waste;
- Supply of plastic or metal bins;
- Sweeping of markets and specific sites;
- The supervision of these activities

- **Beach screening**
 - Manual cleaning of beaches;
 - Stitching of papers and the collection of various products;
 - the collection of the contents of wastebaskets and the conditioning waste from this activity
- **Collection, transportation and dumping of waste to the treatment site (Mpangou)**
 - For the collection and transportation of garbage to the landfill site, two types of collection are set up:
 - Door-to-door collection, which includes taking care of household waste directly from households, removing or emptying mobile waste storage bins;
 - "Fixed point" collection, that includes the removal or emptying of garbage bins distributed in the City, the disposal of waste collected in transfer centers;
 - Transportation consists in bringing the waste collected to the site of the landfills where they are treated;
 - The supply and installation of collection equipment (garbage bins), the collection of garbage at the collection point with the appropriate equipment, the transport of this waste to the treatment center of Mpangou
 - Acceptance, weighing and dumping of household waste at the Mpangou treatment centre,
- **Cleaning of the channels and cleaning of an additional 5-meter strip (communal right-of-way)**
 - De-silting, removal of garbage and bulky items along the gutters of all designated streets,
 - Weeding or cleaning a communal strip of 5m beyond the road.
- **Construction of shelters in the city**
 - The development of concrete shelters (receptacles) for metal bins of 6 m³
 - The construction of plastic bin shelters on the main roads and squares of the city
- **Installation of the company base**
 - The introduction and withdrawal of equipment and facilities from the logistics base, the development of an action plan,
 - The development of storage and maintenance areas for equipment;
 - Water and electricity supply;
 - Sewage disposal by septic tanks.
- **Distribution of garbage cans, Communication and awareness raising among the population**
 - The supply of plastic bins with wheels and lids, with a 120-liter capacity and a specific color for the packaging of waste in households;
 - The organization of communication campaigns in local media, posters, banners or any other means;
 - The organization of awareness campaigns in markets, chiefdoms, and hygiene committees;
 - Supply of work material to the population as part of the functioning of the hygiene committees

- **Development of the Mpangou treatment center**

- Setting up of an operating plan for the Mpangou landfill;
- Construction of large holes and traps where the garbage is expected to be discharged;
- Development of access roads and discharge docks
- The construction of a composting recovery platform
- Construction of leachate water treatment basins,
- Restoration of the weighing infrastructure;
- Installation of a power generator;
- Construction of a new weighbridge;
- Planting of a strip of vegetation around the edge of the landfill;
- Construction of a fence;
- The development of the site's operating plan,
- And any other suggestions for the cleanliness of the city

3. Execution deadline

The overall execution time of this contract is: 05 (five) years, as from 01st January 2024 till 31st December 2028.

4. Allotment:

The works do not consist of lots.

5-Estimated cost

The estimated cost of the operation after preliminary studies is 5 998 986 000 CFA F WT for 05 years (2024 to 2028) divided as follow:

- 85% State of Cameroon;

- 15% CUK budget

Year	Quantities (tons)	Amount HT	Amount TTC
2024	42 212,700	1 474 464 458	1 758 298 866
2025	44 118,000	1 182 328 460	1 409 926 689
2026	46 121,400	1 089 315 958	1 299 009 280
2027	48 223,800	1 118 686 486	1 334 033 635
2028	50 393,871	1 134 190 638	1 352 522 335
TOTAL	231 069,771	5 998 986 000	7 153 790 805

6- Participation and origin

The participation is open to companies and / or groups of companies under Cameroon or foreign law, practicing as much as possible in the sector of household waste management.

7- Funding

The works covered by this call to tender are financed by the budgets of the State of Cameroon and the KRIBI City Council for 2024 to 2028 financial years, and in progressive substitution by the proceeds of the special excise duty intended to finance the removal and treatment of garbage through MINDDEVEL-FEICOM.

8- Provisional bid bond

Each tenderer must attach to his Administrative documents, a tender deposit issued by a first-rate bank or by insurance companies approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit N°12 of the invitation to tender, valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of offers

amounting to: 143 075 816 (One hundred forty-three million seventy-five thousand eight hundred sixteen) CFA Francs.

9- Consultation of the invitation to tender

The document can be obtained from the Public Procurement Internal Management Division of the Kribi City Council, Tel: 222 462 324 / 694148479, PO BOX:45 Kribi Cameroon as from the publication of this invitation by means of written press (Journal des Marches Publics) and by means of display in the premises of the said Council.

10- Acquisition of the tender document

The file can be obtained from the Public Contracts Service of the KRIBI City Council, Tel: 222 462 324, as from the publication of this invitation by means of written press (Journal des Marches Publics) and by means of display in the premises of the said Council, against presentation of a receipt of payment of the non-refundable sum representing the purchasing costs of the tender file, payable to the Municipal Treasury:

N°	PROJECT NAME	AMOUNT
1	OPEN INTERNATIONAL CALL FOR TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N° 001 /2023/AOIOPU/CEK/CAB/SIGAMP OF 23/0CT/2023 FOR THE COLLECTION, TRANSPORTATION OF HOUSEHOLD WASTE, SWEEPING AND CLEANING OF STREETS, PUBLIC PLACES, CAR STATIONS AND MARKETS, DREDGING OF GULTERS AND THE WEEDING OF ROADSIDES, BEACH SCREENING, CONSTRUCTION OF SHELTERS AND RECEPTACLES, DEVELOPMENT AND OPERATION OF THE WASTE TREATMENT CENTER OF THE CITY OF KRIBI, OCEAN DIVISION, SOUTH REGION.	1 000 000 CFA F

11. Submission of tenders

Each bid, written in French or in English in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies marked as such, must be sent against receipt to the Internal Public Procurement Management Division of the Kribi City Council, Tel: 222 462 324, no later than the **30 NOV 2023** at 2 o'clock pm, local time and should be marked as follows:

OPEN INTERNATIONAL CALL FOR TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N° **001/2023/AOIOPU/CEK/CAB/SIGAMP OF **23/10/2023** FOR THE COLLECTION, TRANSPORTATION OF HOUSEHOLD WASTE, SWEEPING AND CLEANING OF STREETS, PUBLIC PLACES, CAR STATIONS AND MARKETS, DREDGING OF GULTERS AND THE WEEDING OF ROADSIDES, BEACH SCREENING, CONSTRUCTION OF SHELTERS AND RECEPTACLES, DEVELOPMENT AND OPERATION OF THE WASTE TREATMENT CENTER OF THE CITY OF KRIBI, OCEAN DIVISION, SOUTH REGION.**

"To be opened only in counting session"

NB: a USB drive containing the numerical version in Excel format of the quantitative and estimated detail frame must accompany the offer.

12-Admissibility of tenders

Under penalty of rejection, the required Administrative documents must be produced in originals or certified true copies by the issuing service or an Administrative authority, in accordance with the stipulations of the Specific Regulations of the Invitation to Tender. They must be less than three (03) months preceding the original date of submission of bids or have been established after the date of signature of the Invitation to Tender. Any incomplete bid in accordance with the requirements of the Tender Document shall be declared inadmissible. Take into account the authorisation of certain insurance companies for issuing sureties:

Each tenderer must attach to his Administrative documents, a bank or an insurance company approved and authorised to issue sureties in Public Contracts frameworks.

13- Opening of bids

The opening of bids shall be done once. The opening of administrative, technical and financial files by the Internal Tender Board of the Kribi City Council shall take place on the ~~30 NOV 2023~~ at 3 p.m. in the Kribi City Council Conference Hall.

Only bidders or their duly authorised representatives shall be allowed to attend this opening session.

14- Evaluation criteria

14.1 Eliminating Criteria

The eliminating criteria are as follows:

1. Incomplete Administrative document 48 hours after the opening;
2. Absence or non-compliance of the bid bond;
3. False statement, use of forgery, falsified document;
4. Less than 80% of the required equipment;
5. Less than 80% of the technical staff required;
6. Technical score less than 21 "yes"

Under penalty of rejection, the bid bond and the bank domiciliation certificate of the tenderer must be produced in originals, the other documents in original or certified copies. These Administrative justifications must be less than three (03) months old and conform to the templates.

14.2 Essential criteria

The criteria relating to the qualification of candidates will be indicative as follows:

- | | |
|--|-----------------|
| A. Presentation | 1 sub-criterion |
| B. References of the company in the similar achievements | 3 sub-criteria |
| C. Proposed methodology and its adequacy with the terms of reference | 4 sub-criteria |
| D. qualification and competence of key personnel | 4 sub-criteria |
| E. Turnover and Financial Solvency | 3 sub-criteria |
| F. Equipment | 10 sub-criteria |

Only tenderers who have met all the criteria (A, B, C, D, E and F) and have obtained at least 19 "yes" shall be admitted to the analysis of the financial tender.

NB: the evaluation of sub-criteria is binary.

15. Attribution

In case of selection quality cost, the Project Owner will give the contract to the tenderer whose bid has been found to be in compliance with the criteria of the invitation to tender and which has the technical and financial capacity required to perform the contract satisfactorily and with the lowest bid, including proposed discounts if need be.

16. Period of validity of the bid

Bidders remain committed to their bids for 90 days from the deadline of submission of bids.

17. Signature of the contract

After the examination of the tenderers' bids by the Internal Tender Board of the Kribi City Council and after the opinion of the Central Tender Board, a contract for the works will be concluded between the successful bidder and the Contracting Authority on behalf of the Kribi City Council.

18- Additional information

Additional information can be obtained during working hours at the Public Procurement Internal Management Division of the Kribi City Council, Tel: 222 46 23 24 / 694 14 84 79.

KRIBI, the 23 OCT 2023



Copies:

- ARMP/SOUTH(FOR PUBLICATION AND ARCHIVING)
- MINMAP/OCEAN (FORINFO)
- PRESIDENT OF THE TENDER BORD
- DISPLAY (FOR INFO)
- CHRONO / ARCHIVES
- FILE